

COLLOQUE DU CONSEIL FRANCO-BRITANNIQUE

L'AVENIR DE L'EUROPE : VUES FRANCAISES ET VUES BRITANNIQUES

Mardi 30 et Mercredi 31 octobre 2001

The New Connaught Rooms
Great Queen Street
London WC2B 5DA

INTRODUCTION

Qu'attendons-nous de l'Europe ? A la lumière des expériences diverses que les deux pays ont eues de l'Union européenne, on aurait pu s'attendre, de la part des participants français et britanniques à ce colloque, à des réponses assez différentes.

Bien entendu, les sujets de désaccord n'ont pas manqué, tout particulièrement au sujet de la défense européenne et sur le point de savoir s'il est souhaitable de créer un gouvernement plus ouvertement européen – mais ces disparités se sont manifestées tout autant à l'intérieur des groupes nationaux qu'entre les groupes eux-mêmes.

Faut-il en être surpris ? Lorsqu'on étudie l'histoire franco-britannique, on constate qu'une grande partie du dernier millénaire est jalonnée de rivalités et de conflits – y compris depuis 30 ans, quoique de manière plus apaisée, au sein de l'Union européenne. Les conflits de l'époque récente sont tout autant le fruit de nos ressemblances que de nos différences.

Parmi les grands Etats-nations de l'Union européenne, c'est la Grande-Bretagne et la France qui ont l'histoire la plus longue et la plus glorieuse. A la différence de la plupart des autres Etats de l'Union, elles ont exercé leur autorité sur des empires d'une grande étendue et le souvenir en est toujours vivant. Les deux Etats ont imposé leur loi, et non l'inverse ; ils ont fait l'histoire, ils ne l'ont pas subie. De ce fait, il était prévisible que les deux Etats auraient de grandes difficultés à s'adapter à une organisation multinationale comme l'Union européenne.

La France a surmonté cette difficulté en devenant le leader politique de l'Europe au cours des 40 premières années de l'intégration européenne. Ce rôle de leader lui a permis de faire accepter à un pays extrêmement nationaliste un projet en partie supranational. L'idée de l'Europe a été présentée comme un prolongement de l'Etat français.

Face à ce problème, la Grande-Bretagne est restée relativement à l'écart du processus d'intégration européenne. Sur le plan psychologique et géopolitique, elle a pris ses distances. Tant l'élite que l'électeur moyen ont perçu l'Europe comme un phénomène extérieur, un club auquel on adhère en fonction de critères d'opportunité et pour des raisons principalement d'ordre économique.

La dernière décennie a rendu obsolètes les stratégies européennes des deux pays. Pour la France, la difficulté réside dans le fait qu'à la suite de sa réunification l'Allemagne n'est plus prête à jouer un rôle subalterne sur un plan politique (la Grande-Bretagne de Blair veut également un siège à la table des décideurs). Pour la Grande-Bretagne, la difficulté est autre : les événements des dix dernières années – l'achèvement du marché unique, l'arrivée de l'euro et l'élargissement – ont bien mis en évidence que l'Union européenne est bien plus qu'un club économique et que les raisons qui ont conduit la Grande-Bretagne à adhérer étaient fausses.

Les deux pays – les plus nationalistes des grands Etats de l'Union européenne – ont à faire face à un problème de légitimité dans leur appartenance à l'Union européenne. Ce problème est particulièrement aigu en Grande-Bretagne, du fait qu'elle a adhéré plus tard et qu'elle a tiré moins de profit de l'Union que la plupart des autres grands Etats. Mais la France perd de sa crédibilité : d'une part, lors du vote en faveur de l'euro, une faible majorité l'a emporté de justesse ; d'autre part, des mouvements et partis politiques fortement opposés à l'Union européenne se renforcent.

Les deux pays ayant en commun un problème de légitimité "européenne" – dû à leurs engagements respectifs envers l'Etat-nation – il n'est pas surprenant que tous deux partagent aussi une approche semblable dans les grandes lignes, quant au mode de gestion de l'Union européenne – à savoir – un plus "d'inter-gouvernementalisme". En d'autres termes, le sentiment existe que, si l'Union bénéficie d'un élément supranational représenté par la Commission et les institutions apparentées, elle demeure une association d'Etats-nations dont la légitimité profonde a son siège dans le Conseil des ministres intergouvernemental.

Par ailleurs, se dessine une identité de vue entre la Grande-Bretagne et la France – que reflète l'accord de Saint-Malo de 1998 – en matière militaire et de sécurité. Dans ce domaine, les deux pays sont à leur avantage dans l'Union européenne: tous deux en effet disposent de forces armées très efficaces, bien entraînées, qui suscitent une grande admiration. L'idée d'une force de réaction rapide européenne séduit les élites politiques des deux pays, tant en elle-même que comme moyen d'asseoir une légitimité européenne plus large grâce à leur statut et à leur autorité en matière de défense et de sécurité.

Cependant il faut noter ici aussi une divergence qui trouve son origine dans les relations que chacun d'eux entretient avec les Etats-Unis, en raison de leurs centres d'intérêts et traditions différents en ce domaine. Depuis Suez, la Grande-Bretagne est peu disposée à remettre en question ses rapports privilégiés avec les Etats-Unis en engageant des actions auxquelles ils pourraient s'opposer. Inversement, la France entretient avec les Etats-Unis des relations beaucoup plus tumultueuses et indépendantes – ce qui se reflète dans son attitude à l'égard de l'OTAN et dans la conviction d'une large part de l'élite française qu'une Europe conduite par la France devrait constituer une source de puissance et de valeurs – amicale certes – mais offrant une alternative face aux Etats-Unis.

Au cours du colloque, il n'a guère été question de la controverse entre valeurs européennes et valeurs américaines, bien que le problème ait été évoqué en fin de réunion par le Ministre délégué chargé des affaires européennes, M. Pierre Moscovici. De fait, comme déjà suggéré, tout s'est passé comme si tout avait été organisé en vue d'obtenir le plus large accord possible, que ce soit le choix des individus pour représenter les deux pays, ou les thèmes de discussion – du moins au plan national.

Deux thèmes ont dominé le colloque :

- En premier lieu : l'écart croissant entre les citoyens et les élites à propos de l'intégration européenne et l'action à entreprendre pour régler le problème de légitimité qui se pose dans les deux pays.

- En second lieu : la création d'une dimension européenne de la défense et de la sécurité, son impact sur la politique générale et sur les relations avec les Etats-Unis.

Ce dernier débat est resté en partie dans l'ombre en raison des événements du 11 septembre, ce qui peut expliquer le peu d'empressement à s'attaquer avec plus de vigueur aux différends qui opposent la Grande-Bretagne et la France à propos des relations avec l'Amérique.

LEGITIMITE ET REFORME DES INSTITUTIONS EUROPEENNES

Le colloque n'a guère perdu de temps à examiner s'il existait un fossé croissant entre les citoyens et les institutions de l'Union européenne. Les participants sont partis d'une prémisse largement partagée: l'Union est un ensemble d'institutions loin du public, attaché à son jargon, introverti, qu'il faut rapprocher des citoyens, rendre plus conforme à leurs intérêts et, de l'avis de certains mais non de tous, plus "social". La première journée a été consacrée largement à discuter sur les changements à apporter – tant dans la forme que dans le contenu de l'Union européenne - pour atteindre ces résultats.

Mais, avant de poursuivre la discussion sur les remèdes souhaitables, les participants ont examiné plus en détail les attitudes du grand public à l'égard de l'Union européenne en Grande-Bretagne et en France.

Un participant français a décrit l'exercice récent qui a eu lieu en France. Il s'agissait d'une enquête menée à la requête du gouvernement pour connaître ce que la population attend de l'Europe; elle comporte à la fois des questionnaires sur la Toile et des débats régionaux. Le rapport devait être prêt en novembre 2001; mais on a découvert assez tôt que le grand public en France est mal informé – et enclin à se plaindre de l'Europe. On sent cependant une soif d'information, en particulier parmi les plus jeunes.

Bien que l'opinion britannique, comme c'était prévisible, ne manifeste guère d'enthousiasme au sujet de l'Europe – avec seulement un peu plus de la moitié des électeurs censés voter pour rester dans l'Union au cas où la question serait posée par référendum – on note que l'opposition à l'Union européenne est plus "molle" que par le passé. La Grande-Bretagne se révèle la grande "hésitante" de l'Europe : jusqu'à 30% des personnes interrogées au cours de sondages disent qu'elles n'ont pas d'opinion sur le fait de savoir si l'Union européenne a eu des retombées positives ou négatives pour leur pays. On peut en donner une raison, qui fut soulevée plus tard au cours des débats: l'Union européenne continue, et c'est surprenant, à traiter de questions sans rapport avec les problèmes d'une importance vitale dans les politiques nationales: la santé, l'éducation, la politique fiscale, la redistribution, le crime. L'Europe commence peut-être à intervenir

dans quelques-uns de ces domaines mais de façon marginale. Pour ce qui est de la vie quotidienne, cette institution ne prouve pas son utilité à moins d'être un homme d'affaires, un agriculteur ou un haut fonctionnaire.

Du côté positif, 53% des Britanniques pensent que l'Europe est plus importante pour leur avenir que les Etats-Unis contre 36 % qui pensent le contraire. (Quel aurait pu être le chiffre en 1950 ? Il serait intéressant d'y réfléchir). De façon paradoxale : si un peu plus de la moitié des personnes interrogées se déclarent favorables à l'idée de rester dans l'Union européenne, ce nombre s'élève à 66% quand il s'agit de soutenir l'idée d'être "au cœur" de l'Europe. En entendant de tels chiffres, les partisans de l'euro ont de quoi applaudir – et ils émettent une remarque : bien qu'une vaste majorité soit hostile à l'idée d'entrer dans l'euro, 30% seulement disent qu'on ne pourrait les persuader de changer d'avis.

Une brève discussion s'en est suivie sur les raisons qui expliquent, dans les deux pays, le manque d'enthousiasme pour l'entreprise européenne. Le débat s'est poursuivi sur les actions à engager pour y remédier. Un participant a mis le doigt sur l'ambiguïté des gouvernements nationaux dans leurs rapports avec l'Union européenne : à chaque fois que l'Europe représente un profit pour le pays, les politiciens nationaux en revendiquent le crédit pour eux-mêmes; dans l'hypothèse inverse, ils fustigent cette influence. Un tel comportement démontre que l'on envisage rarement l'Europe avec un sens réel des responsabilités.

D'autres participants ont appelé l'attention sur le manque de conscience historique, spécialement en Grande-Bretagne, où l'enseignement de l'histoire dans les écoles n'est obligatoire que jusqu'à 14 ans ; sur le fait que la paix, la prospérité et la démocratie cimentées par l'Union européenne sont considérées maintenant comme allant de soi; sur le fait que l'Union européenne s'implique trop dans la vie nationale (depuis les tuyaux en plomb jusqu'au bien être des animaux) dont elle ne devrait pas se mêler - et finalement sur le fait que l'Union européenne a été associée de trop près à l'économie néo-libérale, trop associée à l'efficacité et pas assez à la sécurité. (Une voix plus optimiste a émis une remarque : si de nombreux points ci-dessus mentionnés sont vrais, il est vrai également qu'un type d'intégration culturelle européenne s'est instauré de façon informelle et qu'il est maintenant bien établi. On estime que 10 pour cent des jeunes de 15 à 17 ans de l'Union européenne ont eu des relations avec d'autres ressortissants européens).

Existe-t-il un remède institutionnel au problème de la désaffection populaire à l'égard du processus de l'intégration européenne ? La discussion s'est focalisée alors sur deux aspects de la réforme institutionnelle : la création de quelque chose qui ressemble à un gouvernement européen, et la création d'une seconde chambre du Parlement européen qui fasse office de lien entre l'Union européenne et l'Etat-nation. La discussion s'est déroulée sur fond de dilemme. Pour avoir plus d'efficacité et pour résoudre les problèmes que lui présentent ses citoyens, l'Union européenne se doit de créer de nouvelles institutions au risque de réduire le rôle de l'Etat-nation dont pourtant elle tire sa légitimité.

Sur ce thème, du moins, nos deux "équipes" ont réagi comme on pouvait s'y attendre : les Français ont, semble-t-il, accordé plus d'intérêt à la création de nouvelles institutions, tandis que les Britanniques se sont inquiété de la légitimité de ces nouvelles institutions.

Un gouvernement européen ? Il existe déjà, dans la coexistence difficile des institutions gouvernementales du Conseil des ministres et des institutions purement européennes de la Commission, du Parlement, de la Cour Européenne de Justice et maintenant de la Banque Centrale Européenne. Ceux qui veulent voir un gouvernement européen plus net et plus efficace préconisent les réformes suivantes :

- Une fusion du Conseil des ministres et de la Commission, avec (dans quelques projets) un président élu de cette Commission siégeant à la tête de ce nouvel organisme. La Commission serait réorganisée avec au maximum un représentant par pays. Les Ministres européens nationaux remplaceraient le système actuel de fonctionnaires "représentants permanents" qui organisent dans les coulisses les affaires des ministres du Conseil.
- Réduire encore le droit de veto national et augmenter le vote à la majorité qualifiée.
- A côté de ces changements d'ordre plutôt technique, une constitution européenne et une nouvelle Cour chargée des questions de subsidiarité (à savoir si la question à traiter relève du niveau européen ou national).
- Enfin, un accord général s'est fait pour souligner qu'il faudrait à ces nouvelles institutions beaucoup plus d'ouverture et de transparence si elles doivent gagner la confiance des Européens.

Sur ces quatre points, le terrain d'entente est resté limité. Par exemple, on s'est mis globalement d'accord sur une nouvelle attitude pour statuer sur la subsidiarité. Mais faudrait-il que cela se fasse au sein de la Commission existante ou à la Cour européenne de Justice (CEJ) – ou bien faudrait-il une nouvelle Cour ? Le consensus sembla se dessiner : la Commission et la CEJ étant trop impliquées dans l'intégration européenne, il fallait donc un nouvel organisme s'inspirant du modèle de la Cour constitutionnelle allemande. De même, certains ont avancé que le vote à la majorité qualifiée a été étendu aussi loin qu'il est possible, en limitant l'unanimité à l'admission de nouveaux membres, aux modifications du traité et aux questions fiscales.

Cependant, deux désaccords beaucoup plus fondamentaux ont sous-tendu ces différends techniques. Plusieurs participants britanniques ont soutenu qu'il y a un malentendu sur la tentative de créer un gouvernement européen plus efficace : il n'y a pas de peuple européen – c'est pourquoi il y a malentendu si l'on fait parler à l'Union européenne le langage de l'Etat. En outre, tandis que l'Union élabore certaines des règles macro-économiques à l'intérieur desquelles se déroule la vie économique et géopolitique, l'impact direct de l'Union sur la vie des citoyens demeure toujours limité de façon

surprenante. Les sujets qui intéressent les électeurs nationaux - santé, sécurité sociale, impôts, éducation, insécurité urbaine, politique de distribution – sont tous du ressort essentiel de la politique nationale. A ce titre, il ne s'agit pas tant de s'attaquer au déficit démocratique – comme si l'Europe était un Etat jouissant d'un droit de vote restreint – mais d'accroître sa légitimité en la rendant plus efficace dans les actions limitées qui relèvent de son domaine.

La seconde critique portée à l'encontre de l'idée de gouvernement européen s'est focalisée sur l'échec actuel de la responsabilité démocratique - ce qu'on appelle "le déficit démocratique". Il s'agit de rendre des comptes. En soulevant ce problème on accepte implicitement qu'il existe – ou du moins qu'il pourrait exister – un peuple européen, mais que sa voix est actuellement étouffée. Ainsi, la question en jeu n'est pas tant l'équilibre des pouvoirs entre la Commission, le Conseil des ministres et le Parlement, mais de renforcer le soutien populaire de l'Union européenne. Les chiffres sont bien connus, mais ils demeurent toujours assez choquants. La participation moyenne aux élections en faveur du Parlement européen est tombée de 63 pour cent en 1979 à 49 pour cent en 1999. (La France se situe légèrement au-dessous de la moyenne avec 47 pour cent, la Grande-Bretagne descend de façon plus spectaculaire à 24 pour cent, avec 8 pour cent seulement dans certains quartiers de Liverpool).

Pourquoi en est-il ainsi ? Parce que le Parlement européen – à la différence de la plupart des assemblées nationales – ne choisit pas un gouvernement, il ne décide pas une répartition des crédits qui se fasse sentir sur la vie de la plupart des citoyens européens, ni, semble-t-il, ne débat dans le détail des lois qui présentent de l'importance. Bien entendu, il accomplit quelques-unes de ces tâches ; il commence à jouer un rôle dans la désignation du Président de la Commission et il peut renverser la Commission tout entière (comme ce fut le cas pour la Commission Santer, on s'en souvient). Il est vrai qu'il exerce un contrôle minutieux de la législation et de la répartition des budgets, mais pas à une échelle qui ait un impact significatif sur le citoyen moyen de l'Union européenne – le budget total de l'Union s'élève à 89 milliards d'euros (environ £ 53 milliards), ce qui ne représente qu'une infime fraction du budget de la Grande-Bretagne ou de la France.

Les affaires du Parlement européen, en fait de l'Union européenne en général, demeurent par nécessité plutôt hors de portée du public et de caractère technique. Dans la plupart des pays de l'Union européenne, la presse nationale ne s'étend pas sur le sujet. Egalement, du fait que l'Union européenne consiste en une combinaison de pouvoir supranational (la Commission, la Cour européenne de Justice, etc.) et de pouvoir national délégué (les Conseils des ministres), son pouvoir est exercé par un mélange hybride de représentants élus et de fonctionnaires. La plupart des démocraties nationales font une distinction très stricte entre représentants élus et fonctionnaires.

Parmi les enthousiastes de l'intégration européenne (y compris en France) un grand nombre, pour trouver une solution au déficit démocratique, préconise l'élection plus directe de représentants européens, à commencer par le président de la Commission, en poursuivant par le développement de partis politiques à proprement parler de dimension européenne. Mais pour ceux qui s'inquiètent davantage de la légitimité que du déficit démocratique (comme c'est le cas des élites en Grande-Bretagne), cette réponse

présuppose la prise de conscience européenne du "peuple" européen qu'elle espère susciter.

Pour trouver une solution au problème du caractère abstrait de l'Union européenne, une proposition, largement approuvée, tendant à la création d'une seconde chambre européenne composée de parlementaires nationaux, a été longuement discutée. Cette solution apporte une sorte de réponse tant au problème de la légitimité que, à un degré moindre, au problème du déficit démocratique - bien que d'une manière plus acceptable aux inter-gouvernementalistes qu'aux fédéralistes. Il n'y avait, semble-t-il, que relativement peu de vrais fédéralistes, que ce soit dans le groupe britannique ou dans le groupe français, ce qui explique peut-être pourquoi l'idée de la seconde chambre a rencontré un écho résolument positif – encore a-t-il fallu commencer par démontrer que certaines craintes relatives à sa structure étaient sans fondement.

Un participant français a expliqué bien clairement et à fond l'argumentation en faveur de la seconde chambre. La création d'une seconde chambre – telle qu'elle est soutenue par Joschka Fischer, Jacques Chirac, Tony Blair et Lionel Jospin, parmi beaucoup d'autres – aurait pour mérite d'établir un lien entre les procédures démocratiques européennes et les procédures démocratiques nationales. Il ne s'agit pas d'une simple adjonction nationale au Parlement européen, qui donne souvent l'impression d'être très loin des citoyens, c'est aussi un moyen d'introduire davantage de contrôle national et minutieux sur les activités des deux piliers intergouvernementaux de l'Union (affaires intérieures et défense) – domaines qui échappent actuellement à la juridiction du Parlement européen et qui, de ce fait, retiennent très peu l'attention.

Voici en résumé une liste des raisons qui plaident en faveur de la seconde chambre. Premièrement, cela permettrait de mieux ancrer l'Union européenne dans chaque pays. Une seconde chambre restaurerait le lien entre les Parlements nationaux et les institutions de l'Union européenne – ce lien se trouve en effet distendu depuis l'élection directe au Parlement européen en 1979. Deuxièmement, du fait que les Etats membres seraient représentés à égalité dans la seconde chambre (comme au Sénat américain), cela contribuerait à créer une plus grande harmonie entre les grands et les petits Etats dans l'Union européenne, surtout à un moment où les grands Etats exigent davantage de pouvoir. Troisièmement, les institutions actuelles de l'UE tendent à la centralisation, et une seconde chambre, composée de parlementaires nationaux, ferait contrepoids à cette tendance.

De quels pouvoirs cette seconde chambre devrait-elle disposer ? Par dessus tout, elle devrait veiller à faire appliquer le principe de subsidiarité dans la législation européenne, en coordination avec une cour de justice nouvelle, à qui en incomberait la tâche. Elle devrait avoir mandat de débattre et de discuter de la politique étrangère et de sécurité, ainsi que de la justice et des affaires intérieures. Elle devrait également tenir des débats généraux sur "l'état de l'Union" et reprendre quelques-unes des fonctions de l'assemblée de l'Union de l'Europe Occidentale et de la Conférence des Organes Spécialisés dans les Affaires Communautaires (COSAC). Il faudrait choisir les membres de la seconde chambre parmi les membres éminents des chacun des Parlements nationaux. La seconde chambre devrait se réunir six fois par an.

Quelques participants ont manifesté leur crainte : une seconde chambre ne compliquerait-elle pas encore la structure de pouvoir, déjà complexe, de l'Union européenne ? Les auteurs de cette suggestion ont apporté une réponse partielle en assurant que cette seconde chambre aurait surtout un rôle consultatif. D'autres réserves ont été exprimées : un participant a manifesté son inquiétude de voir réduire encore le pouvoir et l'autorité de la Commission ; un autre a émis des doutes sur la compatibilité de la fonction subsidiaire de la seconde chambre avec celle des cours de justice ; en d'autres termes, la subsidiarité devrait rester une affaire de juges. Néanmoins, la plupart des participants – tant britanniques que français – ont semblé envisager de façon positive dans l'ensemble la création d'une seconde chambre.

ROLE DE L'EUROPE DANS LE MONDE

La Grande-Bretagne et la France présentent un curieux mélange d'accord et de désaccord sur la question du rôle de l'Europe dans le monde. Etant donné que, dans l'Union européenne, ce sont les deux pays qui sont les plus à même d'intervenir, ils tiennent vivement à agir à travers l'Union au moment opportun. Leurs forces armées travaillent bien ensemble, elles coordonnent leurs activités avec succès, en raison de leur qualité de membres permanents du Conseil de Sécurité de l'ONU, etc. Le désaccord surgit ailleurs : faudrait-il considérer l'Union européenne comme un centre de pouvoir indépendant, qui offre une alternative aux Etats-Unis et à l'OTAN ? Dans quelle mesure et jusqu'à quel point ?

Le débat fut ouvert par un exposé passionnant d'un participant britannique. A son avis, il y a danger d'ajouter un rôle de défense trop manifeste à l'Union européenne. L'OTAN travaille bien, parce qu'elle fonctionne à l'unanimité, mais sous l'hégémonie d'un chef (les Etats-Unis) prêt à bousculer ses alliés et à imposer des décisions rapides quand c'est nécessaire. Une force de défense européenne ne bénéficierait pas d'un tel avantage structurel et, surtout à une époque où les petits pays se sentent plutôt écrasés, elle pourrait avoir des difficultés à prendre des décisions. Il serait difficile également de trouver des fonds pour financer une nouvelle force militaire sauf à diminuer les effectifs des forces consacrées à l'OTAN, ce qui pourrait créer une crise grave pour la défense de l'Europe.

C'est un autre participant britannique qui a manifesté la plus vive hostilité à cette présentation. A son avis, cet exposé faisait preuve d'incompréhension sur le rôle de la force de réaction rapide européenne, telle qu'elle est prévue, forte d'un effectif de 60.000 hommes. Cette force ne remplacerait pas l'OTAN dans la défense territoriale de l'Europe; elle aurait pour tâche les missions dites de "Petersberg" intervenant dans les zones sensibles en Europe et aux alentours.

Il est certain que l'Europe est confrontée à de graves questions de défense et de sécurité : les Balkans, la Russie, le Moyen-Orient et le terrorisme. L'OTAN et les Etats-Unis ont une voix déterminante sur la manière dont le monde occidental aborde ces questions. L'Europe aussi a une voix, et un point de vue qui est parfois différent de celui des Etats-Unis. Français et Britanniques ont été d'accord que cette voix devait se faire

mieux entendre. En vérité, l'Europe devrait bénéficier d'un partenariat plus égal avec les Etats-Unis.

Des deux côtés, on a senti le désir ardent de transcender les stéréotypes : les Français, selon ce stéréotype, estimeraient qu'une politique européenne n'est pas digne de ce nom si elle ne contrarie pas les Américains ; les Britanniques, de leur côté, selon les mêmes préjugés, se comporteraient en "caniches obéissants" face aux Américains. Selon un participant français, il ne s'agit pas de faire un choix entre les Etats-Unis et l'Europe ; il évoque la séduction qu'exerce sur les Français ordinaires tout ce qui touche à l'Amérique, fait qui n'est pas souvent reconnu. Un participant britannique a fait écho à ce point de vue : il a fait remarquer que Tony Blair est bien plus proche de ses collègues européens que les précédents dirigeants britanniques, tout en renforçant ses liens avec l'Amérique. Le rôle de "pont" que peut jouer quelquefois la Grande-Bretagne entre l'Amérique et l'Europe est précieux.

Dans ces conditions, comment l'Europe peut-elle exercer une plus grande influence ? Sur ce point, les suggestions ont été peu nombreuses – on a surtout insisté sur le soutien à apporter au mouvement actuel en vue de créer une force de réaction rapide et de promouvoir une politique de sécurité plus coordonnée – ce qui avait déjà été dit. De l'avis d'une personne engagée dans le processus, il y a déjà trop d'acteurs dans ce domaine au sein de l'Union européenne. Les relations entre Chris Patten, Commissaire aux Relations Extérieures, et Javier Solana, Haut Représentant pour la PESC (Politique Etrangère et de Sécurité Commune), sont étonnamment bonnes, mais on peut imaginer que d'autres équipes de travail pourraient être moins performantes. Un participant a signalé un cas : l'Union européenne avait décidé de récompenser financièrement la Serbie pour avoir livré Milosevic, mais on a découvert par la suite que le Conseil Ecofin était peu disposé à dégager les fonds correspondants car il n'avait pas été informé de cette décision. Se pose aussi la question des budgets défense : celui de la Grande-Bretagne s'accroît légèrement ; mais, dans la plupart des pays de l'Union européenne, y compris la France, les budgets diminuent sérieusement.

Quelques participants ont bien exprimé le point de vue que les vraies questions ici ne résident pas dans une meilleure coordination et des moyens financiers plus importants : il existe de réelles divergences à propos des relations avec les Etats-Unis, et des points de vue profondément différents sur l'Iraq, la question d'un bouclier antimissiles, etc. Un participant français a rappelé qu'il fut admonesté par Dick Cheney, alors Ministre de la Défense à Washington au début des années 90, sur la manière dont la France ne cessait de saper l'Alliance. Ce même orateur s'est demandé si le nouveau rapprochement forgé entre la Grande-Bretagne et l'Amérique depuis le 11 septembre ne risquait pas de miner subtilement l'accord franco-britannique de Saint-Malo. On a remarqué également l'échec du projet franco-britannique des frégates.

Lors de la conférence de presse, M. Pierre Moscovici, de manière plus réservée, évoqua aussi l'importance de l'Europe en tant que "puissance dans un monde globalisé", et la nécessité pour l'Europe de s'affirmer pour empêcher le monde d'être dominé par une puissance unique. Quand on lui a demandé ce qui (si tel est le cas) séparerait les valeurs américaines des valeurs européennes, il a mentionné la question de la peine de mort. (On

constate cependant qu'à peu près la même proportion de gens en Europe et en Amérique soutiennent la peine de mort ; cela révèle donc qu'en Europe, sur certaines questions, l'opinion de l'élite peut ne pas tenir compte de la volonté démocratique).

CONCLUSION

Vers la fin du colloque, on eut nettement le sentiment qu'on avait adopté un profil bas sur la question américaine, en partie peut-être en raison des événements du 11 septembre. Néanmoins, sur la plupart des questions majeures – qu'il s'agisse d'une Europe d'Etats-nations, de l'utilité d'une seconde chambre ou encore de l'influence européenne dans le monde – il a été rarement possible de déceler la nationalité d'un(e) participant(e) selon le point de vue qu'il ou elle exprimait. Témoignage, peut-être, d'un autre petit pas vers l'éclosion d'une société civile européenne ?

David GOODHART

Discours de M. Pierre MOSCOVICI
Ministre délégué, chargé des Affaires européennes

Messieurs les Co-présidents,
Messieurs les Ministres,
Messieurs les Parlementaires,
Mesdames et Messieurs,
Chers amis,

C'est naturellement un grand plaisir pour moi que d'intervenir aujourd'hui devant vous, en clôture des travaux de ce colloque consacré à l'avenir de l'Europe et aux points de vue qu'en ont la France et la Grande-Bretagne. Je tiens à exprimer ma plus profonde gratitude aux deux Coprésidents, Sir Peter PETRIE et l'Ambassadeur Jacques VIOT, pour avoir pris l'initiative d'une telle rencontre et pour m'y avoir convié, avec mon collègue Peter HAIN.

Vous savez la **part que nous prenons, l'un et l'autre, dans la conduite, dans nos pays respectifs, du grand débat voulu par les chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union**, au Conseil européen de Nice. Pour ma part, j'ai participé, depuis le mois de juillet, à plus d'une quinzaine des forums que se sont déroulés, de manière systématique, dans chacune de nos régions françaises. Je sais que, de son côté, Peter HAIN a entamé, le 26 octobre, à Cardiff, une tournée des principales métropoles du Royaume-Uni pour parler d'Europe avec les citoyens britanniques.

Il me semble particulièrement important **d'inscrire nos initiatives, de part et d'autre, dans une réflexion commune de tous les Européens** qui, en définitive, a pour ambition de répondre à la question fondamentale sur ce que nous voulons faire ensemble. **Nous manquerions particulièrement l'objectif, si nous nous cantonnions à une perspective strictement nationale qui ne serait forcément pas à la mesure des enjeux d'un tel débat.** Et c'est bien le mérite de votre colloque que de permettre un dialogue entre nos deux pays sur des sujets qui engagent leur avenir.

Vos travaux, dans le cadre de trois tables rondes, vous ont permis de réfléchir aux **aspirations des citoyens**, à la future **architecture institutionnelle de l'Union** et à la **place de l'Europe dans le monde**. Ces trois volets, qui couvrent bien l'ensemble du champ, appellent de ma part les commentaires suivants.

1/ Je suis, tout d'abord, convaincu que les Européens veulent plus d'Europe.

Par sa barbarie, la tragédie du 11 septembre a renforcé, au delà de leur diversité, qu'il convient de respecter, la **conscience qu'ont les Européens des valeurs qui les unissent, de la spécificité de leur modèle de société et de leur communauté de destin.** Elle valide, face à la menace globale du terrorisme, la démarche consistant à allier nos forces pour mieux préserver, consolider et enrichir ce que nous avons construit ensemble.

Cette Europe des valeurs, nos concitoyens la considèrent aujourd'hui comme un acquis. Elle résulte, pourtant, d'une démarche volontariste, engagée par les Pères fondateurs et destinée à favoriser, en s'appuyant sur le socle commun des droits de l'Homme et de la démocratie, l'enracinement de la paix sur notre continent, par le développement de solidarités concrètes. Alors que nous nous apprêtons à poursuivre cette oeuvre historique de réunification de l'Europe, grâce à l'élargissement, le moment semble venu de **donner au principal ressort de la construction européenne l'importance qu'il mérite.** C'est ce que nous avons commencé à faire, à Nice, en proclamant la **Charte des droits fondamentaux** de l'Union. Il faut maintenant **aller jusqu'au bout, en donnant à ce texte la place qui lui revient, en préambule à nos traités.** C'est, en tout cas, ma très profonde conviction.

Prenons également toute la mesure de la dynamique profondément intégratrice, qui constitue à la fois le moteur et l'originalité de la construction européenne. C'est ainsi que la réalisation du marché unique a abouti à la mise en place d'une **union monétaire**, puis, parce que l'Europe refuse de dissocier la prospérité économique du progrès social, à l'émergence d'une **politique sociale et de l'emploi.** Est venue s'y greffer, depuis le Conseil européen de Göteborg, la dimension environnementale, dans le cadre d'une **stratégie de développement durable** dont notre avenir dépend.

Ces avancées, nos concitoyens ne souhaitent pas les remettre en cause. Bien au contraire, ils attendent d'en voir, comme autant de preuves d'Europe, les bénéfices concrets dans leur vie quotidienne. Dans cette perspective, il nous appartient certainement, là aussi, de **conduire la logique à son terme, en renforçant la coordination économique et sociale, en développant, ainsi que le souhaitait Lionel JOSPIN, lundi dernier à Rennes, une sorte de "contrat social européen".** Au demeurant, depuis les événements du 11 septembre, on ne trouve plus guère de voix pour contester la légitimité de l'action de la puissance publique, y compris dans le domaine de l'économie.

Enfin, **les Européens attendent, plus que jamais, de leurs gouvernements qu'ils garantissent leur sécurité.** Face au caractère multinational du terrorisme, aucun pays ne peut prétendre agir seul. Il n'est donc pas surprenant que **la construction d'un espace de liberté, de sécurité et de justice à l'échelle de l'Union ait fait, en quelques semaines, des progrès inespérés.** Je songe naturellement au remplacement des longues procédures d'extradition - et Français et Britanniques sont bien placés pour savoir ce que "longues" signifie en l'espèce - par une **procédure nouvelle de mandat d'arrêt européen**, dont le principe a été décidé par le Conseil européen. Nos deux pays y sont tout à fait favorables. La volonté politique peut donc permettre de franchir des obstacles prétendument insurmontables, lorsque les intérêts vitaux des Européens sont en jeu.

Sur tous ces points, **il existe donc un besoin d'Europe auquel nous devons répondre.**

2 / Il nous faut aussi tenir compte de l'aspiration de nos concitoyens à « mieux d'Europe ».

La construction européenne est tantôt redoutée pour les rigueurs excessives de la législation communautaire, tantôt critiquée pour son absence d'ambition. Entre la crainte d'un "super Etat" et la lassitude face à une Europe en pilotage automatique, il y a surtout le **manque de lisibilité de la construction européenne**, mais donc aussi la **nécessité de favoriser, à l'échelle de l'Union, l'émergence d'un espace démocratique et citoyen**, a fortiori dans une Europe élargie que sera nécessairement plus diverse.

L'union a tout d'abord besoin d'une meilleure gouvernance, dans la double dimension que comporte cette thématique. Il s'agit, tout d'abord, de réfléchir aux moyens de mettre en place un **système efficace, favorisant la décision, assurant la transparence et la responsabilité** - au sens du mot anglais "accountability" -, dans une Europe où doivent s'articuler les différents niveaux de décision - communautaire, national et local. Il convient, par ailleurs, de **résoudre la difficile équation de la représentation politique**, qui est intimement liée à l'organisation de nos Institutions européennes.

Dans cette quête de gouvernance, qui est au cœur du grand débat sur l'avenir de l'Europe, je souhaiterais surtout **vous sensibiliser à quelques aspects de méthode** que me semblent particulièrement essentiels :

- **la transparence et l'efficacité ne sont pas une fin en soi**, sauf à aboutir à une lutte permanente entre les institutions ou au démantèlement des instruments de l'action publique : **ce n'est pas parce que nous aurons mis en place les bonnes pratiques en cette matière que nous aurons nécessairement les bonnes politiques ;**

- et c'est précisément pour cette raison qu'il ne faut pas se limiter à une réflexion sur la gouvernance et l'architecture institutionnelle, mais **s'interroger sur la nature des Institutions susceptibles de porter, de la manière la plus efficace, le projet européen.** Veillons, en examinant le contenu de ce projet, à **ne pas jeter le bébé avec l'eau du bain.** Soyons notamment attentifs, en simplifiant et en clarifiant les traités, conformément au mandat qui nous a été donné à Nice, à **ne pas remettre en cause les compétences qui sont partagées entre l'Union et ses Etats.** Les politiques communes doivent être préservées. Elles peuvent même être développées et, lorsqu'il le faut, faire l'objet de profondes réformes. A contrario, **il ne doit pas y avoir de retour en arrière ;**

- **gardons-nous, enfin, de la tentation de plaquer des modèles institutionnels tout faits pour dessiner l'Europe du futur.** Je ne crois pas que le jeu unique et subtil des Etats membres et des institutions communes, sur lequel repose la fameuse méthode communautaire, ait épuisé toutes ses potentialités.

Français et Britanniques, nous sommes prêts à engager le débat sur les institutions, sur des bases pragmatiques. Nous sommes notamment d'accord pour reconnaître que la tension constitutive de l'Union, pour reprendre la formule employée par Lionel JOSPIN, dans son plaidoyer en faveur d'une **Fédération d'Etats-nations,** résulte de la combinaison de nations, fortement attachées à leur identité, et de l'engagement dans une entreprise commune, d'où chacun sort renforcé.

En respectant ce cadre, nous pouvons ensemble **favoriser des réformes ambitieuses, qui doivent permettre de renforcer chacune des trois composantes du triangle institutionnel et d'accroître, en particulier, leur légitimité démocratique.** C'est dans cet esprit que Lionel JOSPIN a notamment proposé que le Président de la Commission soit issu des rangs de la formation politique victorieuse aux élections européennes et qu'il a souhaité l'introduction d'un droit de dissolution du Parlement européen. C'est avec le même objectif qu'il a plaidé pour la création d'un nouveau **Conseil des Ministres en charge des affaires européennes,** Ministres qui seraient chargés de coordonner en permanence ces questions, qui relèvent de moins en moins des affaires étrangères, au sein de leur gouvernement et à Bruxelles.

Fidélité à la spécificité de la construction européenne, attention portée au contenu du projet, pragmatisme et ambition dans la réforme de nos institutions communes : telles doivent donc être les lignes de force que nous devrions avoir constamment présentes à l'esprit, à chaque étape du cheminement qui nous conduira vers la prochaine Conférence intergouvernementale. C'est ainsi que nous pourrons **faire en sorte que les**

Européens s'approprient la construction européenne, c'est ainsi que nous bâtissons enfin l'Europe politique.

3 / Cette Europe, sûre d'elle-même et de son projet, trouvera spontanément la place qui lui revient sur la scène internationale.

En effet, l'affirmation de l'Union européenne dans le monde résulte moins de je ne sais quelle volonté de puissance, voire de concurrence, que du **prolongement naturel des ses propres développements à l'extérieur de ses frontières.**

C'est parce que l'Europe repose sur un modèle de société fondé sur la solidarité qu'elle est aujourd'hui à l'origine de plus de la moitié de l'aide publique au développement dans le monde et qu'elle demeure, plus que tout autre acteur international, attentive à la réduction des inégalités.

C'est parce que la paix est au cœur même du projet européen que l'Union a fait de sa promotion l'une de ses principales ambitions, en matière de politique étrangère. Et c'est pour avoir les moyens de cette ambition que nous construisons, depuis le Sommet franco-britannique de Saint-Malo, une **Europe de la défense** qui a pour objectif - ne l'oublions pas - d'assurer des missions de maintien de la paix et non de prendre en charge une défense collective qui relève de l'OTAN, ainsi qu'en témoigne la décision unanime de recourir à l'article 5 de la Charte de l'Atlantique nord, en réaction aux attaques contre notre allié américain.

C'est enfin parce que l'Europe représente, aujourd'hui, la principale puissance commerciale dans le monde, qu'elle peut - et qu'elle doit - oeuvrer en faveur d'une meilleure maîtrise de la mondialisation, conforme aux exigences que nous nous sommes imposés à nous-mêmes et dans l'intérêt de la planète tout entière. A quoi servirait, par exemple, notre stratégie de développement durable, si nous ne faisons pas en sorte que la dimension environnementale soit aussi pleinement prise en compte dans le commerce mondial ?

Tous ces éléments de l'identité européenne sur la scène internationale ont pris, depuis le 11 septembre, une nouvelle signification. Même si aucun désordre du monde ne saurait expliquer - et encore moins justifier - le terrorisme, il apparaît, plus que jamais, urgent de favoriser l'émergence d'un nouvel ordre mondial plus équitable et de mener, comme le dit si justement Gerhard SCHRÖDER, non pas au combat entre civilisations, mais au combat pour la civilisation.

Dans cette perspective, **il importe que nous soyons à l'écoute du désir d'Europe qui se manifeste dans de nombreuses zones du monde.** Je songe, bien entendu, au Proche-Orient, où Javier SOLANA fait un travail remarquable, en étroite liaison avec les Ministres des Affaires étrangères des Etats membres, qui assurent cette importante

diplomatie de relais. Je pense naturellement aux pourtours de l'Afghanistan, où nous fournissons déjà une aide humanitaire considérable, mais où il nous appartiendra de mettre en place, sur le long terme, une politique plus active. D'un point de vue général, **pour que nos efforts portent leurs fruits, il faudra passer à la vitesse supérieure, dans le cadre d'une véritable politique étrangère commune.**

L'Union européenne nourrit donc des attentes qu'elle ne doit pas décevoir. Ces attentes sont aussi celles de nos **concitoyens** qui souhaitent, particulièrement dans cette période d'incertitude, que l'Europe fasse entendre sa voix. Les **Etats-Unis**, qui n'ont pas la capacité, et sans doute pas la volonté, d'assurer seuls un leadership mondial, ont également besoin d'une présence européenne plus active sur la scène internationale.

En définitive, **la question de l'affirmation d'une Europe puissance me semble clairement posée.** Après l'Europe politique, c'est également cette Europe puissance qu'il nous faut construire, une Europe puissance dans la mondialisation.

Je vous remercie.

Discours de Rt. Hon. Peter HAIN

Minister for Europe

A NEW EUROPE

We have lost our way in explaining to the people of Europe what it is we are doing in Europe – even what we are trying to achieve.

The very low turnout in the 1999 European elections showed the big gap between the EU and its citizens. The Irish referendum – to ratify the Nice Treaty on enlarging the EU - showed it too: turnout low, answer no. And the message of the anti-campaign – «if you don't know, vote No – should be a salutary warning to everyone.

This doesn't mean British or French people are anti-European. On the contrary, many are instinctively pro-European (French perhaps more than British) – especially our young. They travel to Paris just as easily as to London. They get by with the language and drink the lager or the Beaujolais Nouveau. But ask them about the Council or the Commission or the Parliament and they don't want to know. They are not necessarily hostile, more not engaged.

So, in talking about Europe, we need plain language, not Eurobabble, understood only by an elite, and virtually unintelligible to the average voter. In short, we need to make Europe easier to understand through its *practical* effects on everyday life. We should not be fanatical Europeans or sceptical Europeans, but *practical* Europeans

Look at what co-operation on the EU level has achieved since the 11th September atrocities:

- A common definition of terrorism. No more hiding from justice through legal loopholes.
- A European arrest warrant. No more hiding places for terrorists in Europe and no more hope of avoiding justice through extradition problems.
- The freezing of assets. No more hiding of funds to pay for murder and no more hiding the evidence that might convict terrorists
- Intelligence sharing. No more hiding their activities away.

We have also agreed a package of enhanced airline safety measures to protect travellers.

All of these measures taken together will strike at the heart of the terrorists' ability to operate in Europe. It has:

- ensured a united and effective boost to the general fight against terrorism in Europe
- ensured that we can better help tackle the immediate challenge of shutting down Al-Qaeda's [check read across of name to RUSI speech] ability to murder and maim
- united EU Member States in cutting the supply routes, command chains and financing of terrorists.

The EU has already been working to prevent organised criminals and terrorists taking advantage of the opportunities presented by information technology and the openness of global finance. But we must go further. We need to be able to block suspicious capital movements through improved co-operation between our financial authorities. The Commission, the EU's anti-crime bodies Europol and Eurojust and our national authorities must work more closely together.

All this is a practical outcome of being in the European Union. Without the frameworks for co-operation and mechanisms for action which the EU provides, we would not have been able to achieve such effective action with so many countries in such a short time.

The days when countries forged single alliances and axes are gone. It is perfectly possible – and we are proving it – to maintain strong bonds with old friends like the US, while participating fully on the European stage. Both are in our long term interests.

The UK and France have a certain amount of enmity in our long history as neighbours. That does not stop us acting together with France bilaterally and within EU on whole range of issues. And not just the EU. Britain and France also work together in the UN Security Council, the G8, and NATO.

We were part of the unanimous agreement by the European Council to back tough action against those who struck in New York and Washington. It was a clear signal that the European Common Foreign and Security policy had taken a major step forward. So was the agreement to co-operate on new European security measures.

All this, coupled with the visits by Louis Michel for the Belgian Presidency and the EU Special Representative Xavier Solana to Pakistan and the Middle East, reveals the EU moving out from the era of foreign policy by passing motions at Council meetings, to foreign policy by the projection of EU power. Much the same is evident in the enhanced negotiating role which Solana has been able to secure in the Middle East Peace Process. And in the EU's contribution to preserving stability in the Balkans - a region in our own back yard where we may be asked to do more in future.

The determination and unity shown by Member States has meant that the EU is now taken much more seriously in Washington. So the horror of the terrorist attacks may turn out to be both an imperative and an opportunity for Europe to assume a greater role on the world stage.

It will also enable a closer alliance between the US and Europe in the future which need not be just one way. The solidarity Europe has shown to the US in its hour of need was given unconditionally and automatically. But it could encourage a greater willingness in Washington – and especially on Capitol Hill - to listen to Europeans on key global issues like the Kyoto Protocol on the environment or the Biological Weapons Convention.

But it is not just on security issues where co-operation in the EU is producing a new, effective response.

Next month, we aim to launch a new trade round through the WTO. Our common history shows the importance of international trade to economic performance. Yes, we want to see progress on investment and competition, and on support for environmental objectives. But we will also push for better market access for developing countries, following the example of the EU's «Everything but arms» package, as well as offering technical assistance for capacity-building in developing countries. It is striking that agricultural subsidies in the rich world are equivalent to the entire GDP of Sub-Saharan Africa. That is both indefensible and unsustainable.

US Secretary of State Colin Powell said on 20 September :

«A strong, united Europe is good, indeed essential for the United States, for Europe and for the world».

I agree.

But if there is a greater need than ever for a «strong Europe», what does this mean?

The European Union of today *is* a success. It has helped bring unparalleled peace and prosperity to our countries. It has allowed Europeans to work together to address the common challenges that we all face.

The challenges of the 1950s and 1960s were different. The post-war imperatives of binding European nations together are now unchallenged. The 1970s and 1980s saw the EEC move into the broader economic sphere, taking advantage of unity, building up toward the completion of the most impressive Single Market ever seen. In the 1990s we addressed new challenges and formed the European Union, with its distinctive pillar structure.

But what kind of EU do we want for the 21st Century? If we are to sustain the EU's success, we need to be sure that it is in a position to adapt to suit changing circumstances and changing needs. That is why the debate that is underway on the future of Europe is so important.

We should not start this debate with an abstract discussion of philosophy or institutional change. We should go back to basics and ask some fundamental questions. What is the EU for? What do we want it to do? Where can our aims be more effectively achieved by Europe? And where by nation states?

I talk a lot to voters. And I can tell you that the voters of South Wales – and, I suspect, the voters of Franche-Comté - are not much interested in the ins and outs of Qualified

Majority Voting, the Community method versus intergovernmental approach or a debate about a European constitution.

What they want is a better life. More jobs. Growing prosperity. A clean environment. An end to crime, drug trafficking and illegal immigration. Improved food safety. The practical benefits of being in the EU. There are many issues like this where working together we Europeans can do far more than if we worked apart.

But there are also areas where people doubt whether action at the EU level is the right response to a problem. We need to take a long hard look at who does what in the EU and where the most effective response on each issue is going to come from. Integration has brought us the huge advantages of the Single Market. But there may be areas where 'less is more'. This should not be a debate guided by emotion or dogma. It should be a debate around a hard-headed assessment of the advantages to my voters, to Pierre's voters – to ordinary European citizens.

By pooling our clout on world trade or enhancing Europe's foreign and defence policy capability, we are not diluting the status of the nation states which make up the EU. On the contrary, a stronger and more influential Europe means Britain and France are stronger and more influential individually and collectively. For example, neither of us have lost control over our military activities since Britain and France launched the grand plan for a common European defence and security at St Malo in October 1998.

Britain's Prime Minister Tony Blair speaks of a 'Europe of independent nation states', while France's Prime Minister Lionel Jospin speaks of a 'federation of independent states'. The language may be slightly different, but the concepts are very similar. The EU has more than proved its worth. But we are not in the business of writing the obituary of the nation state. Both the visions of the future of the EU outlined by Lionel Jospin and Tony Blair have nation states at the centre.

And it is not just Lionel Jospin and Tony Blair that think this. The leaders of the 12 Eastern European countries currently negotiating to become Members have also said so.

So, nation states will not disappear. On the contrary, membership of Europe gives them a new – albeit different – lease of life.

For us, Europe is part of the solution not part of the problem. We don't think Europe is perfect – any more than Westminster, or the Scottish Parliament, or the Welsh Assembly, or local councils are perfect. But we believe in Europe just as we believe in our other democratic tiers of government.

And we believe Europe could be improved.

- That is why the Prime Minister has proposed an annual agenda for Europe. What more visible demonstration of accountability than Europe's elected leaders agreeing together on the issues which the EU should be addressing and prioritising.
- That is also why we have proposed a Statement of Principles as one of the possibilities of clarifying and explaining to the people who in the EU is responsible for doing what – EU or Member State.

- And that is why we have also suggested looking at the idea of national parliamentarians sitting in a second chamber of the European Parliament. It could, with the benefit of their voters' concerns in their minds, review the EU's work to ensure that the EU focuses on what really matters to Europe's citizens.

The French idea of a parliamentary congress for joint meetings between European and national parliaments is not identical. But we certainly share the objective of better national scrutiny of European legislation, more accountability to our citizens and respect for subsidiarity.

Britain and France also agree that the European Council should take the lead more resolutely. Heads of State and Government are the most visible democratic representatives we have. So they, through the European Council, should be determine the agenda for Europe, agreeing our overall strategic objectives for each year.

Both our countries are proudly independent and patriotic. Both of us will continue to be. But by pooling some of our sovereignty economically in the single market, we have both benefited from enhanced prosperity and more jobs. By joining together in a common defence and security policy, we benefit from greater strength and influence in the world.

France and Britain do not have to agree on every detail of EU policy to happily agree on the objective of greater prosperity and security for all our people. The Future of Europe debate must be about recognising where there is common advantage in working together and adapting to meet the challenges. Evolution on the basis of necessity and common consent.

And evolution recognising the huge political achievements of the European Union? Back in 1957, the founding fathers, Monnet and Schuman, would never have dreamt that today we have a Union of 15, already uniting most of Western, Northern and Southern Europe. Still less would they have imagined that this Union is on the threshold of embracing the countries of Eastern and Central Europe, reuniting the Continent after the bitter divisions of the Second World War and the Cold War.

The events of 11 September have shown us that there is a need for Europe to meet new challenges. Britain and France are ready to work together to do what is necessary; with each other, with our partners and with the rest of the world to deliver a stronger, richer, safer Europe. A Europe which looks outward rather than inward. Which promotes peace, security and justice the world over.

Ends

LISTE DES PARTICIPANTS FRANÇAIS

Coprésident :

Jacques VIOT

Président de la Section française du Conseil franco-britannique

Pascale ANDREANI

Directeur de la Coopération européenne, Ministère des Affaires étrangères

Pierre ANDRIEU

Sous-directeur de l'Europe occidentale, nordique et balte, Ministère des Affaires étrangères

S. Exc. M. Daniel BERNARD

Ambassadeur de France à Londres

Jean-René BERNARD

Inspecteur général des finances honoraire

Membre du Conseil de la politique monétaire de la Banque de France

Sylvie BLUMENKRANTZ

Attachée de direction de la Section française du Conseil franco-britannique

Guy BRAIBANT

Président de Section honoraire au Conseil d'État

Président du groupe "Débat sur l'avenir de l'Europe"

Thierry DEDIEU

Secrétaire confédéral, CFDT

Mario DEHOVE

Secrétaire général du Conseil d'Analyse économique

André FONTAINE

Journaliste

Ancien Directeur du journal "Le Monde"

Jean GUEGUINOU

Ambassadeur de France

Jean-Paul GUIHAUME

Conseiller pour les Affaires européennes à l'Ambassade de France à Londres

Hubert HAENEL

Sénateur du Haut-Rhin

Président de la délégation du Sénat pour l'Union européenne

Pierre JOXE

Ancien Ministre

Membre du Conseil constitutionnel

Jean LAPORTE

Directeur du service des Affaires européennes au Sénat

Françoise de LA SERRE

Directeur de recherche, Centre d'Études et de Recherches Internationales (CERI)

Jean-Marie LE BRETON

Secrétaire général de la Section française du Conseil franco-britannique

Pierre MOSCOVICI

Ministre délégué, chargé des Affaires européennes

Jean-Louis QUERMONNE

Professeur émérite des Universités aux Instituts d'études politiques de Grenoble et Paris

Jacques RIGAUD

Conseiller d'État honoraire

Président d'ADMICAL (mécénat d'entreprises)

Kareen RISPAL-BELLANGER

Premier Conseiller à l'Ambassade de France à Londres

Emmanuel RODOCANACHI

Senior Corporater Adviser, Schroder Salomon Smith Barney

Pauline SCHNAPPER-GUILYARDI

Maître de conférences à l'Institut d'Études Politiques de Lille

Détachée au CNRS (Maison française d'Oxford)

Laurent ZECCHINI

Correspondant à Bruxelles du journal "Le Monde"

LISTE DES PARTICIPANTS BRITANNIQUES

Coprésident :

Sir Peter PETRIE

Chairman, Franco-British Council

Simon ATKINSON

Research Director, MORI Social Research Institute

James BEVAN

Head of EUD (I), Foreign and Commonwealth Office

Professor Vernon BOGDANOR

Professor of Government, Oxford University

Janet BUSH

Director, New Europe

Rt Hon. Menzies CAMPBELL MP

Liberal Democrat spokesman on Foreign Affairs

Anne CORBETT

Journalist and policy specialist in Education and European politics

Maurice FRASER

Visiting Fellow in European Politics, LSE

Nick FRASER

Journalist and broadcaster

David GOODHART

Editor, Prospect

Rt Hon. Peter HAIN MP

Minister for Europe

Lord HANNAY

Former permanent Representative to EU and to UN

Lord HOWELL OF GUILDFORD

Conservative Foreign Affairs Spokesman in the House of Lords

Tom JENKINS

Head, Europe Unit, TUC

Douglas JOHNSON

Emeritus professor of French History

University College, London

Ann KENRICK
Secretary-General, Franco-British Council

Mark LEONARD
Director, Foreign Policy Centre

Anand MENON
Director, European Research Institute,
University of Birmingham

Roger MORGAN
External Professor of Political Science,
European University Institute, Florence

Rt Hon. Joyce QUIN MP
MP For Gateshead East and Washington West
Former Minister for Europe

Lord RADICE
Former Chairman, European Movement (UK)

Siôn SIMON MP
Member for Birmingham, Erdington

Le Conseil franco-britannique est né, au moment de l'adhésion du Royaume-Uni à la Communauté européenne, d'une initiative commune du Président Georges Pompidou et du Premier ministre Edward Heath.

Son objet est de contribuer à une meilleure compréhension entre les deux pays par le moyen de rencontres de personnalités ou de spécialistes, notamment dans les domaines de la culture, de la science, de l'art, de la politique et des entreprises.

CONSEIL FRANCO-BRITANNIQUE
Section française

66, rue de Bellechasse, 75007 Paris

Téléphone : 01 42 75 79 83 - Télécopie : 01 42 75 79 87

Mél. : conseilfrancobritannique@wanadoo.fr